

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

CLASSES DE PREMIERE

Chers Parents,

A l'heure du départ en vacances, nous vous adressons cette circulaire pour vous préciser dès aujourd'hui les rendez-vous de la rentrée.

Merci de prendre le temps de LIRE attentivement et complètement ce courrier !

❖ **Distribution des uniformes**

Pour les parents des nouveaux élèves et pour ceux des anciens lycéens de Lacordaire qui veulent échanger blouson, pantalon et/ou chemise, merci de noter que la distribution des uniformes aura lieu les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août, de 7h30 à 17h00. Soit vous-même, soit votre enfant, devez venir retirer l'uniforme au sein de l'établissement auprès de « Us et Coutumes ».

❖ **L'uniforme**

Nous profitons de cette circulaire de rentrée pour vous rappeler que chaque élève doit être en uniforme lors des moments importants de la vie de l'établissement : dominicales, célébrations, pèlerinages, distribution des prix. Cet uniforme doit être impeccable (chemise repassée ou polo - nous préciserons à chaque fois – pantalon noir d'uniforme, et non pas un autre... Les chaussures ou baskets doivent être noires ou/et blanches. Les blousons doivent porter le nom de leur propriétaire. Nous remercions les parents d'être vigilants sur le port de l'uniforme de leur enfant (y compris en lycée !!!). Nous constatons de plus en plus l'usage d'autres pantalons que celui de l'uniforme. Nous vous demandons donc d'obliger vos enfants à porter le pantalon officiel (s'il ne lui va plus, il doit le changer auprès d'« Us et Coutumes ».

❖ **Distribution des manuels scolaires**

Les mêmes jours que pour la distribution des uniformes, soit les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août, les lycéens devront venir récupérer leurs manuels scolaires auprès de « la vie scolaire » entre 7h30 et 17h00.

L'élève devra apporter un paquet de 300 copies doubles, blanches, à petits carreaux, format A4.

Il devra les remettre aux surveillants au moment où on lui donnera les manuels scolaires.

❖ Journée de rentrée pour les élèves

**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023
à 9h00**

Après un accueil général, les élèves se rendront dans leur classe :

- les listes (avec le choix des langues, options,...) et les renseignements administratifs seront contrôlés
- les élèves prendront connaissance de leur emploi du temps.
- les élèves recevront :
 - une circulaire de rentrée de la vie scolaire
 - leur carte de cantine (pour les nouveaux élèves)
 - le formulaire destiné à l'inscription aux études du soir. Les études du soir débuteront mardi 5 septembre.

Les élèves ne doivent pas utiliser le code EcoleDirecte de leurs parents.

- les photos individuelles se feront le jour-même. Ces photos d'identité prises par un photographe seront en vente dans le courant de la semaine suivante.
- L'après-midi, une présentation des « Services d'Eglise » sera faite à tous les élèves de 1^{ère}. La présence des élèves est obligatoire. La sortie est prévue vers 15h00.
- Le service de restauration fonctionnera ce jour-là, dès le déjeuner.

Début des cours : mardi 5 septembre selon l'emploi du temps donné le jour de la rentrée

- Les inscriptions aux études du soir se feront via un formulaire disponible sur Ecole Directe à partir du lundi 4 septembre

En prévision du pèlerinage à Rome, ce jour-là, chaque élève apportera la fiche sanitaire ci-jointe (ne pas ajouter la photocopie des vaccins mais remplir la fiche), la photocopie recto-verso de sa carte d'identité ou de son passeport **valides**, ainsi que l'autorisation de sortie du territoire, accompagnée de la photocopie recto-verso de la Carte d'identité du parent signataire-. Il faudra également la carte européenne d'assurance maladie ainsi que sa photocopie (à remettre au Professeur Principal, dans une enveloppe 11 x 22, avec le nom de l'élève et merci de ne pas la cacheter).

A noter, qu'en lycée, il n'y a pas de liste de fournitures. Les élèves choisissent leur matériel. Certains professeurs pourront demander des fournitures particulières à la rentrée.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint la liste des livres à lire durant les vacances d'été. Une interrogation écrite, en français, sera faite lors de la première semaine de la rentrée

Si auparavant, votre enfant a eu un P.A.I. ou un P.A.P., merci de le signaler le jour de la rentrée au Professeur Principal et **merci de compléter le formulaire qui sera disponible sur Ecole Directe le 4 septembre.**

❖ Le carnet de correspondance

A partir de cette rentrée, nous passons au numérique et nous n'aurons donc plus de carnet de correspondance papier. Vous le retrouverez sur votre compte « EcoleDirecte ». D'où l'importance de ne pas donner vos codes « parents » à vos enfants !

❖ Rentrée des élèves Internes, garçons et filles

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

- Pour les nouveaux internes : réunion d'information à 16h00. Présence d'au moins l'un des responsables légaux.
- Pour les anciens internes : rentrée et installation sans réunion à 17h30
- A 18h30, un « pot de convivialité » réunira parents (anciens et nouveaux), internes (garçons et filles) et l'équipe éducative. Merci pour votre présence.

Les documents relatifs à la rentrée de vos enfants (nouveaux et anciens) à l'internat vous seront envoyés (par mail) par les responsables d'internat au plus tard la première quinzaine de juillet.

❖ Bénédictio n de rentrée

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

8h15

Bénédictio n de rentrée pour l'ensemble des élèves, des personnels et des enseignants, dans la cour d'honneur. Les élèves devront être en uniforme (polo)

❖ RENTREE DES FAMILLES et réunions de rentrée pour TOUS les Parents

La **rentrée des familles** aura lieu le **samedi 9 septembre** : elle vous permettra de rencontrer les professeurs de la classe de votre enfant. La réunion commencera à 8h00, au gymnase. Il faut prévoir une fin vers 13h00.

Lors de cette réunion de « Rentrée des familles », des informations importantes vous seront données :

- les orientations et les objectifs de l'année pour l'établissement
- le calendrier de l'année
- les informations spécifiques aux classes de 1^{ère} par les professeurs
- l'organisation de la vie scolaire (absences, retards, dispenses,...)

Il est donc nécessaire qu'au moins l'un des parents soit présent à cette réunion ; nous vous remercions de faire le nécessaire pour vous rendre disponibles. **Cette réunion ne concerne que les parents**. Les élèves de 1^{ère} n'auront donc pas cours ce matin-là. Les internes pourront quitter l'établissement vendredi 8 septembre à l'issue des cours et options

❖ « L'épopée Lacordaire »

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
L'EPOPEE DE L'ECOLE LACORDAIRE
9h00-17h00
A la Sainte Baume
RETENEZ CETTE DATE
Des précisions vous seront données à la rentrée

❖ Association Sportive

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

Ce jour-là, à partir de 13h00, aura lieu la journée « Portes Ouvertes » de l'Association Sportive. Voici les activités qui seront présentées :

- 13h00 : volley-ball, escalade, natation
- 13h30 : hand-ball.

❖ Des réunions de parents des 1^{ères} :

En plus de la rentrée des familles, nous vous remercions de bien vouloir noter quelques dates dès à présent :

- **Samedi 16 septembre** : de 10h00 à 12h00 : accueil-café pour les parents des élèves de 1^{ère} organisé par l'APEL (association des parents d'élèves) suivi, d'une réunion d'information et d'explicitation sur le travail d'accompagnement à l'orientation proposé aux élèves de 1^{ère} par le cabinet LD Conseil.
- **Judi 9 novembre**, à partir de 16h45 : réunion des parents des élèves de 1^{ère} faisant suite aux premiers constats faits depuis la rentrée des classes.
- **Mardi 23 janvier** : à partir de 16h45, réunion parents-professeurs-élèves de 1^{ère}

❖ L'Assemblée Générale des Parents d'élèves :

L'APEL (Association des Parents d'élèves) vous demande de bien vouloir retenir la date du **samedi 30 septembre, de 8h45 à 10h30**, à la chapelle ; date à laquelle se tiendra son Assemblée Générale pour laquelle vous êtes attendus !

- ❖ **Les Pèlerinages** : Le projet d'établissement auquel vous avez adhéré en inscrivant votre enfant à Lacordaire prévoit **pour les premières** : un pèlerinage à **Rome**. Il aura lieu du lundi 19 au vendredi 23 février 2024. Tous les élèves de premières doivent y participer.

Pensez à commander la carte européenne sur le site Améli dès réception de ce courrier

- ❖ **La journée de l'Hospitalité** : Cette journée fait également partie de notre projet d'établissement et aucun élève ne peut s'en dispenser. **Elle aura lieu dimanche 14 avril 2024** et concerne les élèves de 1^{ère}.

Tous les élèves de 1^{ère} doivent obligatoirement y participer.

Durant cette journée, nous accueillons des malades, personnes âgées et personnes handicapées que nous retrouverons à Lourdes lors du pèlerinage de l'année de Terminale. A l'issue de cette journée, les élèves devront choisir le service dans lequel ils s'engageront à Lourdes l'année suivante.

❖ **Stationnement** :

Pour les réunions de parents, rentrée des familles, fêtes de l'école, aucun stationnement ne sera possible au sein de l'école.

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer, mais nous ne pourrions pas faire autrement.

De même, le matin, comme le soir, ou le samedi à midi, merci de ne pas stationner devant les entrées de propriété des voisins. Vos enfants peuvent faire l'effort de marcher un peu. En les attendant un peu plus loin dans le quartier, cela permettra de ne pas saturer ce dernier.

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances, nous vous prions de croire, chers Parents et chers élèves, en notre sincère dévouement.

Pierre-Jean COLLOMB
Chef d'établissement

P.S. : Les lycéens ne sont pas autorisés à garer leurs voitures (avec ou sans permis) dans l'enceinte de l'établissement.